

M. BLAKE: Les dépenses de ces officiers et de ces agents des terres de la Couronne ont presque doublé.

Sir JOHN A. MACDONALD: Oui, et je crois qu'elles augmenteront chaque année.

M. CHARLTON: Les agences des bois de la Couronne coûtent fort cher.

Sir JOHN A. MACDONALD: On a accordé un très grand nombre de permis pour la coupe du bois, et il nous faut surveiller les opérations pour retirer ce qui nous revient.

M. CHARLTON: Il se trouve sous le titre de Terres fédérales, imputable au capital, un compte d'annonces s'élevant à \$9,149, pour 125 journaux. Ce nombre doit comprendre presque tous les journaux conservateurs du Canada. Il y a cependant sur la liste une feuille réformiste, le *Free Press* de cette ville.

Sir JOHN A. MACDONALD: Ces annonces se rattachaient aux règlements concernant la vente des terres. Ces règlements furent publiés au complet dans plusieurs journaux. Nous avons cependant changé ce système. Ainsi, nous publions de courts avis, en disant aux intéressés de s'adresser pour plus amples renseignements à Winnipeg ou ailleurs, selon le cas.

M. CHARLTON: Je suggérerais au gouvernement de publier les annonces dans les journaux qui ont le plus de circulation, à la façon des hommes d'affaires, et non parce que ce sont les organes d'un parti.

203. Dépenses se rattachant à l'acte concernant la falsification des substances alimentaires.... \$12,000

M. COSTIGAN: Il y a ici une augmentation de \$2,000 destinée aux opérations de la ville de London.

M. PATERSON (Brant): La question de la falsification des substances alimentaires est de haute importance. L'honorable premier ministre a bien voulu ne pas presser l'adoption de cet item, afin de me permettre de faire des recherches et des observations à ce sujet. Mais il est si tard, et les membres sont si fatigués que je serai court, quelque valeur que pourraient avoir mes remarques.

Les rapports des analystes nous indiquent le nombre et la variété des substances alimentaires de consommation habituelle, qui sont adultérées, parfois avec des ingrédients malsains—ce qui nous prouve assez combien cette question s'impose à l'attention publique. Je vois que ces analystes ont souvent signalé les mesures que devrait prendre le gouvernement pour assurer la fabrication de meilleurs produits, soit pour le boire ou le manger, et je désirerais appeler sur ce point l'attention de l'honorable ministre, et constater ce qui a été fait.

En ce qui concerne les condiments, nous voyons que sur 132 spécimens soumis à l'analyse, 56 ou 57 pour cent étaient adultérés. Dans les districts de Montréal et de Québec, ces articles sont frêlatés dans une très grande mesure, mais à Halifax, il paraît que les épices sont pures. Le café semble exercer tout spécialement l'esprit, car l'on rapporte de Montréal et de Halifax que tous les spécimens analysés étaient frêlatés. Le beurre est aussi adultéré dans plus d'un cas, mais avec de l'eau et du sel, ce qui gâte sans doute le produit, en réduit le prix, et nuit à notre réputation de fabricants et d'exportateurs de beurre, mais non à la santé.

Sur vingt-neuf spécimens d'eau pour boire qui furent analysés, quatorze furent trouvés impurs ou falsifiés, et les officiers en parlent assez longuement, tandis que le Dr Baker Edwards, de Montréal, suggère l'usage de filtres, pour lesquels on paierait, tout comme pour les compteurs à gaz.

Voilà quelques-uns des points sur lesquels je voulais appeler l'attention du ministre; mais il me répugne de parler sur un sujet quelconque, lorsqu'une grande partie des me

Sir JOHN A. MACDONALD.

bres sont fatigués. Aussi, j'espère qu'à la prochaine session, nous pourrions discuter plus à bonne heure cette question, qui a selon moi une très haute importance.

Les résolutions sont rapportées.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose que la Chambre s'ajourne.

La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 1.10 a.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 10 mai 1883.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures.

PRIÈRE.

SUBSIDES—CONCOURS.

Résolution 23,

Dépense des Postes et des Finances—Dépenses imprévues..... \$2,000 00

M. ROSS (Middlesex): J'ai appelé l'attention de l'honorable ministre des Finances sur la somme de \$520 payée au sénateur Kaulbach pour services légaux rendus au département des banques d'épargne; et je crois qu'il a alors promis de donner des explications.

Sir LEONARD TILLEY: Je me souviens qu'on a fait à ce sujet une interpellation. Ce M. Kaulbach fut chargé, je pense, par l'ex-ministre de la Justice, il y a trois ans—en 1879 ou 1880,—de régler une réclamation contre un agent de banque d'épargne devenu insolvable, et c'est là la somme qui lui fut payée pour ses services.

M. ROSS (Middlesex): L'honorable ministre ne manquera pas de voir qu'il y a quelque chose d'irrégulier dans le fait de mettre un sénateur au service du gouvernement dans un cas de ce genre, et il serait mieux de ne pas répéter la chose à l'avenir. Cela n'a pas bonne mine dans les comptes publics.

Sir LEONARD TILLEY: Je ne vois pas pourquoi l'on n'emploierait pas un sénateur tout simplement parce qu'il est sénateur.

Résolution 39,

Appointements des officiers, et dépenses imprévues de la bibliothèque.....\$20,260,00

M. ROSS (Middlesex): Je crois que l'honorable ministre des Travaux publics a promis de nous donner des explications sur la manière dont il devait disposer les documents sessionnels autour des murs de la salle de lecture, dans l'intérêt des membres qui veulent les consulter.

Sir HECTOR LANGEVIN: C'est là une question qui relève plutôt du comité de la bibliothèque que de moi, mais j'ai dit qu'il était malheureux que les tablettes qui se trouvent autour de la salle de lecture ne fussent pas utilisées. Tout le monde se plaint qu'il n'y a pas assez de place à la bibliothèque pour les livres, qu'un grand nombre empilés dans les chambres ne pouvaient être vus, et on dit qu'il vaudrait mieux les placer sur des rayons. Puis, l'un des honorables membres a observé à ce propos que l'on pourrait mettre sur les tablettes de la salle de lecture, les procès-verbaux et les journaux de la Chambre, avec leurs annexes, ce qui agrandirait d'autant la bibliothèque.

L'objection qui fut alors faite c'est qu'il n'y aurait personne pour surveiller ce département, et que les livres pour-